

Commissions parlementaires

Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Consultation générale

Sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles va tenir des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement et les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois.

Un document de consultation est disponible sur la page Web de la Commission à l'adresse www.assnat.qc.ca. On peut également l'obtenir en s'adressant au secrétaire de la Commission.

Les personnes et les organismes qui désirent être entendus lors des auditions publiques doivent transmettre un mémoire au secrétaire de la Commission au plus tard le 26 juillet 2019. Les mémoires doivent être en format lettre et être transmis par courrier électronique (PDF non protégé ou Word) ou par la poste. Ils doivent être accompagnés d'un résumé de leur contenu.

Les personnes qui ne transmettent pas de mémoire, mais qui désirent être entendues lors des auditions publiques, peuvent adresser une demande d'intervention au secrétaire de la Commission au plus tard le 26 juillet 2019. Cette demande doit être accompagnée d'un court exposé résumant la nature de l'intervention.

La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui auront fait parvenir un mémoire et parmi les personnes qui auront transmis une demande d'intervention, ceux qu'elle entendra. Les auditions débiteront en septembre 2019.

Veillez noter qu'à moins d'une décision contraire de la Commission, les mémoires seront rendus publics, de même que tous les renseignements personnels qu'ils contiendront, et seront déposés sur la page Web de la Commission.

Les dates de réception des mémoires et des demandes d'intervention ou du début des auditions pourraient être modifiées. Le cas échéant, l'information sera rendue publique dans le site Internet de l'Assemblée nationale et aucun autre avis ne sera publié dans les médias.

Les mémoires, les demandes d'intervention et toute autre demande de renseignements doivent être acheminés à : M. Dominic Garant, secrétaire par intérim de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722

Télécopieur : (418) 643-0248

Courriel : CAPERN@assnat.qc.ca

Numéro sans frais : 1 866 DÉPUTÉS (337-8837)

*Secrétaire par intérim de la Commission
de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie
et des ressources naturelles,*
DOMINIC GARANT

70664